

Chronologie Sonolor

Conférence, 24 novembre 2011

Les Vies Prolétaires n°7 : « Muguette et les Sonolor »

par Périphérie, centre de création cinématographique

Sonolor – Bazin électronique

Rappels historiques :

Le patron, Bazin, rachète un petit atelier rue du faubourg Poissonnière à Paris en 1948 et le transforme en une usine qu'il installe rue Paul Vaillant-Couturier à La Courneuve en 1959. L'entreprise est revendue à ITT au début des années 1970. Son nom courant devient Sonolor dans les années 1960. Elle est renommée Ciate après 1979 jusqu'à la fermeture en 1985.

9 février 1966

Manifestation pour la sécurité Norton-Sonolor-Corona.

**Nuit du 28 février
au 1^{er} mars 1974**

Incendie de l'usine revendiqué par un groupe clandestin qui protestait contre la venue à Paris du nouvel ambassadeur du Chili et contre le groupe ITT (pour son rôle joué dans la chute du président Salvador Allende).

12 novembre 1975

VO Métaux : « Plus de 80% des ateliers Sonolor ont débrayé ».

26 juin 1977

Le Monde : « Le programme commun de la gauche propose la nationalisation de 9 groupes », dont Sonolor.

5 novembre 1978

Journée de grève de la métallurgie.

4^e trimestre 1978

Mesures d'austérité prises à l'encontre des travailleurs de Sonolor : chômage partiel, semaine de 32 heures avec perte de salaires.

1985

Après rachat par la Ciate, nouvelle occupation puis fermeture définitive. L'usine est aujourd'hui rasée.

La lutte (22 janvier – 2 juillet 1979)

Conflit suivi par :

- la fédération USM (union régionale de la métallurgie),
- l'Union départementale CGT,
- l'Union locale CGT,
- l'U.S.T.M (Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie), union départementale,
- le syndicat CGT de l'entreprise,
- le Parti communiste français (PCF).

22 janvier

Annnonce de la mise en chômage technique total de tous les employés de Sonolor et ouverture d'une procédure de licenciement touchant 455 des 520 salariés de l'entreprise.

23 janvier

Arrêt définitif de la production, début du conflit et de l'occupation des locaux. Une délégation des travailleurs se rend auprès de l'Inspection du travail, accompagnée par Jack Ralite, député PCF d'Aubervilliers-la Courneuve.

26 janvier

Manifestation de soutien du PCF devant et dans Sonolor et débrayage des employés communaux à l'appel de l'UL-CGT.

29 janvier

Délégation de 50 travailleuses de Sonolor au ministère du Travail, avec James Marson, sénateur-maire de La Courneuve et Jack Ralite.

2 février

Entrevue avec le ministre du Travail M. Boulin au sujet de Sonolor. Sont présents Jack Ralite, Muguette Jacquaint, l'UL-CGT et le Syndicat des métaux.

5 février

L'Humanité : « C'est au mépris de la loi que le patron utilise le chômage technique total, donc l'aide publique, pour préparer ses licenciements. »

6 février

Le sénateur-maire de La Courneuve, James Marson, vient soutenir le personnel de Sonolor occupant l'usine.

8 février

Les Sonolor occupent le bureau de Nicole Pasquier, secrétaire d'État à l'Emploi féminin avec Muguette Jacquaint, députée suppléante.

- 13 février** Les travailleurs de la métallurgie (dont des travailleurs de Sonolor) envahissent le siège du GIRNOP (Groupement Interentreprises Région Nord de Paris).
- 15 février** Georges Valbon, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, accompagné d'une délégation de conseillers généraux du département, vient apporter son soutien aux ouvrières de Sonolor.
- 20 février** Le bureau de l'Amicale des Bretons de La Courneuve, en réunion exceptionnelle, verse 1 000 francs aux Sonolor.
- 24 février** Rassemblement à la Maison du peuple de la Courneuve réunissant de nombreuses femmes d'entreprises du département pour la défense de l'emploi (Favo de Romainville, Dentzer et l'AFPA de Montreuil, Gibbs de Saint-Denis, Chaix à Saint-Ouen, Sonolor), présidé par Muguette Jacquaint, et suivi d'une manifestation jusqu'à Sonolor, qui réunit un millier de personnes.
Lors du rassemblement, intervention de Louise Tavernier rapportée par Patrick Laigre, journaliste à *93 actualités* : « C'est sous les ovations de la salle que Louise prend la parole. (...) 'La fermeture nous a été annoncée trois jours avant' dit-elle, montrant le peu de cas que l'on fait des êtres humains chez ces 'Messieurs de la Haute'. 'Depuis quelques mois, nous faisons de la sous-traitance. Et pourtant du travail, il y en a chez Sonolor, mais là-bas, en Tunisie, ils paient les ouvrières 400 francs par mois. Voilà pourquoi ils partent !' »
- 3 mars** Soirée musicale à Sonolor.
- 5 mars** Délégation au ministère.
- 6 mars** Intervention des Sonolor au Salon du son au Palais des congrès de Paris.
- 8 mars** Participation à une manifestation pour l'emploi féminin à Paris.
- 9 mars** Délégation au ministère de l'Industrie.
- 11 mars** Journée porte-ouverte organisée par le syndicat CGT de l'entreprise. 2 000 visiteurs. 3 millions d'anciens francs collectés. Meeting avec James Marson, Jack Ralite et Georges Valbon.
- 12 mars** Délégation Sonolor à la DATAR.

- 16 mars** L'inspecteur du travail de La Courneuve déclare que la procédure de licenciement de 445 travailleuses de Sonolor n'est pas régulière. L'UD considère cela comme un premier succès et un appui pour obtenir la réouverture de l'usine.
- 23 mars** Délégation Sonolor sur Paris dans le cadre de la marche des sidérurgistes lorrains.
- 28 mars** Rencontre football de solidarité.
- 29 mars** Échauffourées avec la police.
- 4 ou 5 avril** Meeting dans l'usine à l'appel des métallurgistes CGT en présence de Jack Ralite, James Marson et Maurice Tavernier, nouveau conseiller général du PCF.
- 5 avril** *93 actualités* mentionne un jugement du tribunal des référés qui ordonne l'expulsion des travailleurs de Sonolor.
- 6 avril** *L'Humanité* : Après les élections cantonales, les conseillères communistes de Seine-Saint-Denis s'adressent aux travailleuses de Sonolor. « Nous voulons vous exprimer notre amitié, notre respect et notre solidarité. (...) Par cette démarche, les femmes élues communistes du département vous assurent de leur soutien le plus total. Femmes travailleuses, nous savons ce qu'une telle lutte impose d'efforts et de sacrifices, ce qu'elle comporte aussi de réconforts. »
- 14 avril** Soirée disco et musette chez Sonolor. « C'est une façon agréable de soutenir les femmes de Sonolor en dansant avec elles. »
- 16 avril** Meeting chez Sonolor.
- 17 avril** Reprise simulée du travail. Un huissier commis par le syndicat CGT de l'entreprise note le nom des travailleuses à l'entrée. Dans l'après-midi, délégation au ministère du travail avec Jack Ralite.
- 19 avril** Déploiement policier pour investir l'usine.
- 20 avril** L'usine est réoccupée par les travailleurs à l'occasion d'un rassemblement de solidarité. « Chacun à sa place : la police dehors, les travailleurs dans l'entreprise » (*93 actualités* du 26 avril). 26 cars de CRS sont dépêchés à La Courneuve. Pas de nouvelle intervention des forces de l'ordre. Après négociation avec la Préfecture, les élus obtiennent leur retrait.

- 23 avril** Réunion entre la direction de Sonolor, l'UD et l'Union des syndicats des métallurgistes CGT.
- 24 avril** 227 licenciements sont annoncés à Pouyet, une autre filiale d'ITT située à La Plaine-Saint-Denis.
L'Humanité : « La direction était venue seulement pour réaffirmer sa volonté de fermer l'usine et de licencier 445 ouvrières. »
- 27 avril** Délégation des travailleuses dans les locaux ITT Oceanic à Romainville.
- 3 mai** Délégation à FR3 et Europe 1.
- 7 mai** Conférence de presse des ouvrières avec Christiane Gilles, secrétaire de la CGT. Réaffirmation du fait que l'usine est viable. L'usine est mise sous « scellés démocratiques » (expression de Jack Ralite).
- 10 mai** Action combinée ITT Sonolor et ITT Pouyet : interruption du trafic ferroviaire à La Courneuve et à Saint-Denis par les ouvriers.
- 16 mai** Délégation des travailleurs d'ITT Pouyet à l'Elysée pour exiger l'annulation des 227 licenciements.
- 19 mai** Repas de solidarité avec les élus et les responsables syndicaux.
- 21 mai** *L'Humanité* : « Sonolor condamné. Le conseil des prud'hommes de la Seine-Saint-Denis a condamné la société ITT Sonolor de La Courneuve à payer à cinq ouvrières une provision de 3750 francs sur les salaires dus depuis le 23 janvier. »
- 26 mai** *L'Humanité* : « 3750 francs pour toutes. Les travailleuses de Sonolor ITT à La Courneuve se sont rendues en délégation, à Romainville, chez ITT Océanic, pour voir le directeur, qui est aussi le leur. Elles exigent que la décision du tribunal de Saint-Denis qui condamne ITT à verser 3750 francs à cinq ouvrières soit étendue à l'ensemble des salariés licenciés. Elles réclament la remise d'attestation de 1200 heures de travail pour 1978 et le redémarrage de la production à La Courneuve. La direction prétend tout ignorer de ce jugement. Quant au gouvernement, il fait la sourde oreille. »
- 7 juin** Réunion du CE au Novotel. Proposition d'un compromis consistant à verser une somme d'argent à titre d'indemnisation des salaires perdus pendant la durée du conflit ; en contrepartie, les salariées se désisteraient de l'action prud'homale et libéreraient l'accès de l'entreprise.

11 juin

Signature de l'accord par le syndicat CGT Sonolor, l'USM CGT et le patronat. En échange de l'évacuation de l'usine et de l'arrêt des procédures judiciaires par la CGT, les salariées (sans paie depuis janvier) obtiennent 7 500 francs chacune. Une petite partie d'entre elles est reprise à l'usine. D'autres sont embauchées chez Pigmy Radio (Saint-Denis). Tensions internes à la CGT.

14 juin

Grande soirée de solidarité avec les travailleuses de Sonolor. Programme musical : Marc Perrone, les Ménestriers, la chorale populaire de Paris, trio de trompettes Francis et Thierry Aubier, Yves-Michel Brest.

26 juin

Manifestation de la mairie d'Aubervilliers à la mairie de Pantin pour défendre l'emploi en Seine-Saint-Denis, qui, selon *l'Humanité*, rassemble 2 000 personnes.

L'Humanité : « Chez Sonolor, Gibbs, Burroughs, les salariés se battent avec acharnement depuis des mois pour sauver leur entreprise et ne pas rejoindre les 53 000 chômeurs que compte le département. »

2 juillet

Ultime (?) délégation au ministère du Travail.